

## Fiche de poste

### INTITULE DU POSTE <sup>(1)</sup>

**DELEGUE DEPARTEMENTAL – DELEGUEE DEPARTEMENTALE**  
**(DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ALPES - MARITIMES)**

### Références à prendre dans le Répertoire des emplois-types (RET) des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative <sup>(2)</sup>

Famille(s) professionnelle(s) du/des emploi(s) type(s) <sup>(3)</sup> : Conception et pilotage des politiques publiques et management stratégique (CPM)

Emploi-type principal et code du RET <sup>(4)</sup> : Cadre d'équipe dirigeante (CPM-10-A)

Quotité emploi type principal (0,6 à 1) <sup>(5)</sup> : 1

Emploi-type secondaire et code du RET :

Quotité emploi type secondaire (0,1 à 0,4) <sup>(5)</sup> :

ou à défaut

Références RIME Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat FP2EPP07

Domaine fonctionnel <sup>(3)</sup> : Conception et pilotage des politiques publiques et management stratégique

Métier ou emploi-type <sup>(4)</sup> : Cadre d'équipe dirigeante

Références Répertoire des Métiers de l'UCANSS  
1703

### FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

#### Fiche N°

(à renseigner par la mission  
Recrutement et Formation)

Code POSTE : 2019-29

Catégorie Etat: A+  B  C

Cadre supérieur de la fonction publique ou de l'assurance maladie

Catégorie Assurance-maladie : Agent de direction  ou Praticien conseil   
ou Cadre  Employé  Informaticien

Niveau : à partir de niveau 9 (selon profil et expérience)

**Cotation**  
**(Groupe de fonctions du**  
**poste s'il y a lieu, pour**  
**les corps ayant adhéré**  
**au RIFSEEP)**

Groupe 1  
 Groupe 2  
 Groupe 3

Date de mise à jour :

03/04/2019

### LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction Métier, Direction Déléguée ou Délégation Départementale : Délégation Départementale des Alpes - Maritimes (ARS PACA)

Site :  ARS Siège /  DD des Alpes-Maritimes (06)

## DESCRIPTION DE LA DELEGATION

Missions de la délégation :

Sous la responsabilité du directeur général, le (la) délégué(e) départemental(e) est chargé(e) de mettre en œuvre, au niveau départemental et dans une approche globale, la politique de santé définie par l'ARS dans les différents domaines d'intervention qui lui incombent.

Cette fonction est exercée en étroite collaboration avec la direction générale et les directions « métier » du siège.

Le domaine d'intervention est celui de la politique générale de santé dont la prévention, la santé publique et environnementale, les soins ambulatoires et hospitaliers, l'accompagnement médico-social des personnes âgées et handicapées, les missions de veille et de sécurité sanitaire.

## DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement hiérarchique : Oui  Non

Nombre de personnes à encadrer : 60

**Activités principales** <sup>(7)</sup> :

Le (la) délégué(e) est partie prenante des instances de gouvernance et contribue dans ce cadre au pilotage de l'ensemble des sujets et thématiques entrant dans le champ de compétence de l'ARS PACA.

Le (la) délégué(e) est chargé(e) d'animer l'action territoriale de l'ARS dans toutes ses composantes, à travers deux leviers essentiels que constituent :

- l'ingénierie de projet,
- la fonction d'interface entre le siège et le préfet de département et les partenaires locaux (directions départementales interministérielles de l'Etat, collectivités territoriales, institutions et organismes du champ de la santé : établissements de santé, établissements et services médico-sociaux, associations, représentants de la médecine libérale...).

Dans l'exercice de ses fonctions, le (la) délégué(e) s'attache au développement de projets territoriaux de santé et à l'animation des instances territoriales définies par la loi de santé et d'adaptation de la société au vieillissement. A ce titre, il ou elle est en charge de la déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques fixées par le Plan Régional de Santé (PRS2).

L'animation du partenariat local et la mise en œuvre des actions sont réalisées dans le respect des priorités et objectifs définis par le directeur général.

Le (la) délégué(e) assure le management des équipes de sa délégation et est porteur et garant de l'optimisation de l'organisation et du fonctionnement de ses services en lien étroit avec les directions métiers et transverses. Il ou elle est susceptible de participer à des gestions de crise en relation avec le Préfet de département et le siège de l'ARS.

Il ou elle veille à être le relais d'information descendante et ascendante entre le niveau régional et le niveau territorial de l'agence, pour les agents de la direction et pour la direction générale et les directions métiers et transverses.

**Domaines spécifiques :**

- Actions sur la qualité et la sécurité (sous l'égide des directions du siège et, pour partie, pour le compte du préfet de département, conformément au protocole) : inspection, contrôle, gestion des plaintes, santé environnementale, gestion des alertes sanitaires et des situations de crise, soins psychiatriques.
- Interface entre le siège et les acteurs locaux et développement de la démocratie sanitaire : porte d'entrée des relations avec les établissements et services sanitaires et médico-sociaux, avec les professionnels de santé libéraux, relations avec les partenaires institutionnels locaux (conseil départemental, élus, DDSC, MDPH, CPAM, CDOM, etc.).
- Mise en œuvre du PRS2 dans le cadre des contrats locaux de santé (CLS) et des objectifs du CPOM sur le territoire : construction de démarches d'amélioration des parcours de santé des patients et mise en œuvre des CLS, contribution au développement des actions de gestion du risque et de qualité de la prise en charge (transports sanitaires, personnes âgées et personnes handicapées)

Activités annexes <sup>(7')</sup> : Pilotage de missions transversales avec prise en charge de dossiers ou thématiques propres

**Partenaires institutionnels <sup>(8)</sup> :**

Préfet du département  
Conseil départemental  
Elus locaux  
Directions départementales interministérielles de l'Etat  
Etablissements de santé  
Etablissements de services médico-sociaux  
Représentants des professionnels de santé

**Spécificités du poste / Contraintes <sup>(9)</sup> (exemples : Poste soumis à une déclaration Publique d'Intérêt / Astreintes / Confidentialité...)**

- DPI : Oui  Non

Sous l'autorité hiérarchique du directeur général de l'Agence régionale de santé PACA, le (la) délégué(e) départemental(e) assure la direction de la délégation et dirige le comité de délégation (CODEL).

Le (la) délégué(e) est membre du comité de direction (CODIR) de l'ARS et participe aux astreintes de la délégation.

Le poste demande une forte implication et disponibilité

Il est soumis à la Déclaration Publique d'Intérêt (DPI) et à une habilitation pour la protection du secret de la Défense Nationale.

## PROFIL SOUHAITE

### Compétences requises sur le poste :

Le Répertoire des emplois types ministériel (à défaut RIME ou Répertoire des Métiers de l'UCANSS), complété du Dictionnaire des compétences, mis en ligne sur l'intranet, sont à votre disposition pour vous aider à identifier les compétences et leur mise en œuvre attendues.

### Attention :

Seules celles concernant les connaissances et les savoir-faire sont caractérisées et explicitées selon un niveau de mise en œuvre attendu, classées de 1 à 4, comme suit :

#### Expertise (niveau 4)

*E – domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – capacité à former et/ou à d'être tuteur.*

#### Maîtrise (niveau 3)

*M – connaissances approfondies – capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles*

#### Application (niveau 2)

*A – connaissances générales – capacités à traiter de façon autonome les situations courantes*

#### Notions (niveau 1)

*N – connaissances élémentaires – capacité à faire mais en étant tutoré*

Connaissances <sup>(10)</sup> E : expert / M : maitrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Missions, contextes, organisation et enjeux du système de santé	x			
Politique et orientations stratégiques de l'Agence		x		
Fonctionnement des institutions publiques et privées au plan national et européen	x			
Contexte socio-économique, territorial		x		
Connaissances en santé publique et gestion des risques	x			
Management et gestion publique	x			

Savoir-faire <sup>(10)</sup> E : expert / M : maitrise / A : application / N : notions	Niveau de mise en œuvre attendu			
	E	M	A	N
Animer une équipe pluridisciplinaire	x			
Savoir déléguer	x			
Piloter l'activité	x			
Posséder des capacités d'analyse et de synthèse.	x			
Etre capable de prendre des décisions dans un environnement complexe.	x			
Maîtriser les techniques négociations	x			
Evaluer ses collaborateurs	x			
Adopter une posture de réflexion stratégique et prospective		x		
Valoriser l'innovation et l'expérimentation		x		
Avoir une vision stratégique et anticipatrice	x			
Conduire et accompagner le changement	x			
Favoriser le partage des idées et l'écoute entre ses équipes	x			
Communiquer (y compris en situation de crise)	x			

Savoir-être nécessaire <sup>(11)</sup> (il est recommandé de mettre en gras la ou les compétences clés attendues)
<b>Faire preuve de leadership</b>
<b>Travailler en équipe et avoir le sens de la collégialité</b>
<b>Représenter l'Etat et l'agence</b>
<b>Donner du sens pour mobiliser et fédérer</b>
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue
Avoir le sens de la diplomatie / médiation
Avoir une force de conviction
Faire preuve de maîtrise de soi et savoir résister au stress